

—L'*Univers* publie une très intéressante lettre qui donne de nombreux détails sur Don Albertario et la vie qu'il mène au pénitencier de Finalborgo. Nous y voyons que notre illustre frère a employé ses loisirs forcés à la composition de quelques ouvrages, qu'il célèbre chaque jour la messe, que, grâce au régime de la prison, "de si fort et solide qu'il était, il est devenu tout courbé à force de rhumatismes et marche comme un rachitique."

Le général Pelloux lui-même aurait, paraît-il, virtuellement reconnu le mal fondé de la sentence qui frappe Don Albertario.

—Le nouvel oratorio de M. l'abbé Pérosi, la *Résurrection du Christ*, a été exécuté à Rome à diverses reprises et toujours avec le plus vif succès.

---

FRANCE.—Tous les hommes d'Etat à vues larges finiront par proclamer que c'est pour les gouvernements de la France une nécessité, imposée par quatorze siècles d'histoire et par la constitution même de ce pays, d'orienter dans le sens des intérêts catholiques le cours de la politique française. La France est, par essence, une nation catholique et, pour être réellement grande, elle doit faire une politique catholique. M. le sénateur de Marcère vient de le redire après M. Brunetière et tant d'autres, dans une entrevue publiée par la *Liberté*, de Paris :

C'est le côté très grave de la question ; je ne veux pas discuter le catholicisme au point de vue théologique : c'est une affaire de conscience individuelle. Mais je dis que la France a cette particularité, cette spécialité si vous aimez mieux, d'être une nation catholique. Et cela est si vrai que, si la France est quelque chose en Orient, elle le doit précisément et uniquement à cette situation, au point qu'on y a toujours confondu les Français,—les Francs, comme on dit en Asie-Mineure, et les catholiques ; France et catholicisme sont deux choses qui se tiennent. On reconnaîtra bien que c'est une grande force pour un pays que d'avoir cette importance et d'occuper cette situation.

—Le procès de canonisation de Jeanne d'Arc intéresse passionnément tous les coeurs français. On nous saura gré de reproduire les passages suivants d'un article de la *Croix* qui dit où ce procès en est rendu et par quelles phases encore il doit passer :

La cause de la vénérable Jeanne d'Arc fait de rapides progrès, grâce à la bienveillance spéciale que lui témoigne le Souverain Pontife et au zèle que déploie Mgr. Touchet.

Cette cause si belle, si patriotique, en est arrivée à ce que l'on appelle le procès pour l'héroïcité des vertus théologales et cardinales. Les procès faits à Orléans et à Saint-Dié ont été reconnus valides par la Sacrée Congrégation, et on les examine